CANADA

RECUEIL DES TRAITÉS, 1944

N° 9

ACCORD

ENTRE

LE CANADA ET LA CHINE

POUR LES PRINCIPES APPLICABLES À LA PRESTATION PAR LE CANADA À LA CHINE DE FOURNITURES DE GUERRE CANADIENNES EN VERTU DE LA LOI DU CANADA DE 1943 SUR LES CRÉDITS DE GUERRE (AIDE MUTUELLE DES NATIONS UNIES)

Signé à Ottawa, le 22 mars 1944

En vigueur le 22 mars 1944

OTTAWA
EDMOND CLOUTIER, C.M.G., B.A., L.Ph.
IMPRIMEUR DU ROI ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE
1945